



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 4 juillet 2022

début : 16h00

Présidence : M. Patrice Guenat, Syndic

Municipaux : Mme Sonia Hugentobler, vice-syndique et Mme Muriel Preti
MM. Patrick Emery, Roland Galley, Pierre Jordan et Michel Rochat

CAMAC 166702 et 207268 / Pittet

de délivrer, après différents contrôles finaux, les permis d'habiter Camac 166702 (dossier d'enquête) et 207268 (dossier enquête complémentaire pour mise en conformité des aménagements intérieurs et modification des ouvertures en façades et en toitures).

CAMAC 206641 / Messerli

de délivrer le permis d'utiliser pour le bain norvégien chauffé au bois.

CAMAC 198559 / Bressoud

de délivrer le permis d'utiliser pour un jacuzzi extérieur chauffé par une PAC air-eau.

CAMAC 212045 / Dubois

de mettre à l'enquête publique l'agrandissement de la stabulation libre sur la fosse existante après pose d'une couverture, création d'un couvert à machines et d'une place lavage-fumière sous un couvert et pose de panneaux solaires photovoltaïques.

CAMAC 202912 / Layaz

de valider l'échantillon de peinture, couleur abricot, pour la réfection des façades.

Parcelle N°2072 / Suter et Dos Santos

de signer l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 48.6 m² de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°4443 / Pradel et Martinez Soler

d'autoriser et de publier pendant 20 jours, la demande d'abattage d'un pin et de deux sapins. Sans remarque ou opposition à l'issue du délai, une autorisation d'abattage sera sans autre délivrée.

Directive / Voisins parcellaires

de valider le projet de directive municipale définissant précisément la notion de "voisins parcellaires" et du formulaire de minime importance qui sera mis en ligne sur le site internet communal.

Naturalisation

que suite à la prise de position positive du Service de la population effectuée par courrier du 23 juin 2022, de rendre une décision finale, soit de préavis favorablement à la décision d'octroi de bourgeoisie d'un habitant de Mézières.

Portacabines de Carrouge

de confirmer à Pittet Construction SA l'offre pour la démolition des socles bétons installés sous les portacabines à Carrouge.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Patrice Guenat

La Secrétaire

Valérie Pasteris



⇒ *prochaine séance municipale le 18 juillet 2022*